

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBLY
TENUE LE :

19 SEPTEMBRE 2013

Assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le jeudi 19 septembre 2013, à 20 h.

À laquelle assemblée sont présents mesdames les conseillères Denise Grégoire et Lucette Robert et messieurs les conseillers Richard Tetreault, Serge Gélinas, Luc Ricard, Steeves Demers et Jean Roy, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Denis Lavoie.

Sont également présents monsieur Stéphane Dumberry, directeur du Service de sécurité incendie et directeur général adjoint par intérim, et madame Nancy Poirier, greffière.

Monsieur le conseiller Normand Perrault est absent lors de cette séance extraordinaire.

RÉSOLUTION 2013-09-659	Acceptation de l'avis de convocation
------------------------	--------------------------------------

PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Roy

APPUYÉ par Mme la conseillère Lucette Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-09-660	Octroi du contrat pour l'aménagement du Parc de Beaulac à Excavation E.S.M. Inc.
------------------------	--

ATTENDU QUE la Ville de Chambly a procédé à un appel d'offres public pour l'aménagement du Parc de Beaulac à Chambly;

ATTENDU QUE quatre (4) entreprises ont déposé des soumissions et que les résultats sont les suivants :

Excavation E.S.M. Inc. : 542 386,32 \$, incluant les taxes
Dansard Inc. : 622 750,26 \$ incluant les taxes
Marc-André Paysagiste : 624 674,90 \$ incluant les taxes
Aménagement Sud-Ouest : 883 401,21 \$ incluant les taxes

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions, le Groupe Séguin Lacasse Inc. recommande de retenir la soumission présentée par le plus bas soumissionnaire conforme soit Excavation E.S.M. Inc. au montant de 542 386,32 \$ incluant les taxes et tous les autres frais directs applicables;

ATTENDU QUE les sommes requises sont prévues à même le programme triennal d'immobilisation, projet numéro 13-LC-01;

PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ par M. le conseiller Jean Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal octroie la soumission LO2013-15 pour l'aménagement du Parc de Beaulac au plus bas soumissionnaire conforme soit Excavation E.S.M. Inc. au montant de 542 386,32 \$ incluant les taxes et tous les autres frais directs applicables.

QUE le conseil municipal autorise à cette fin l'approbation de la somme à même le programme triennal d'immobilisation – fonds parcs – projet numéro 13-LC-01.

Poste budgétaire : fonds Parcs
Certificat de la trésorière :

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-09-661

Entériner la transaction
survenue entre la Ville de
Chambly et l'employée #48

ATTENDU la transaction survenue entre la Ville de Chambly et l'employé #48 datée du 20 juin 2013;

EN CONSÉQUENCE,

PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ par Mme la conseillère Lucette Robert

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal entérine la transaction datée du 20 juin 2013 survenue entre la Ville de Chambly et l'employé #48.

MADAME LA CONSEILLÈRE LUCETTE ROBERT DEMANDE LE VOTE :

Pour :
Denise Grégoire
Lucette Robert
Jean Roy
Luc Ricard
Richard Tetreault
Serge Gélinas

Contre :
Steeves Demers

Adoption sur division

RÉSOLUTION 2013-09-662

Avis de motion pour l'adoption
du règlement modifiant le
règlement 2009-1150 sur le
régime de retraite des
employés réguliers de la Ville
de Chambly pour insérer des
amendements

Avis est par les présentes donné par M. le conseiller Steeves Demers qu'à une assemblée subséquente, tenue à un jour ultérieur, il sera adopté le règlement modifiant le règlement 2009-1150 sur le régime

de retraite des employés réguliers de la Ville de Chambly pour insérer des amendements. La dispense de lecture est demandée.

RÉSOLUTION 2013-09-663

Modification de la résolution 2013-07-527 concernant le projet d'enfouissement des fils de la rue Richelieu à faire en 2014 à la place de 2015

PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Ricard

APPUYÉ par M. le conseiller Serge Gélinas

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la modification de la résolution 2013-07-527 concernant le projet d'enfouissement des fils de la rue Richelieu afin que les travaux soient effectués en 2014 à la place de 2015.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-09-664

Modification de la résolution 2013-07-553 concernant l'imposition d'une réserve pour fins publiques sur seulement une partie des lots 2 346 307, 2 346 300, 2 346 301 et 2 346 302, boulevard de Périgny et rue Migneault

PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Roy

APPUYÉ par M. le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la modification de la résolution 2013-07-553 concernant l'imposition d'une réserve pour fins publiques en indiquant que c'est seulement sur une partie des lots 2 346 307, 2 346 300, 2 346 301 et 2 346 302, boulevard de Périgny et rue Migneault.

Adoptée

Période de questions :

de 20 h 02 à 20 h 07

RÉSOLUTION 2013-09-665

Levée de la séance

PROPOSÉ par Mme la conseillère Lucette Robert

APPUYÉ par M. le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance de l'assemblée extraordinaire du 19 septembre 2013, à 20 h 07, soit levée.

Adoptée

Me Denis Lavoie, maire

Me Nancy Poirier, greffière